

Résolution présentée par la délégation de

Saint-Kitts-et-Nevis

Thème Droits politiques et sociaux

Concerne Incitation des Etats à obliger toute personne/groupe sujet à un investissement à l'acquisition de la citoyenneté

L'Assemblée Générale,

Consternée par l'important surendettement de nombreux pays d'Afrique envers la Chine due aux investissements massifs de cette dernière,

Déplorant l'écoulement des matières premières présentes profitant exclusivement aux investisseurs,

Observant que depuis beaucoup d'années, les investissements internationaux se faisant à sens unique accentuent une dépendance nord-sud,

S'alarmant des possibles risques d'une seconde colonisation imminente des Pays du Sud,

Soulignant L'optimisation économique achevée grâce à l'emploi de ce système, dans certains pays tels Saint-Kitts et Nevis, le Costa-Rica, la Dominique et Malte,

Insistant sur le fait que celui-ci permettra la mise en place d'un gouvernement autonome et indépendant,

Décide que la vente de la citoyenneté aux personnes/groupes étrangers voulant investir dans un pays soit instauré à un prix significatif permettant son développement et qu'elle s'accompagne de taxes et d'impôts ;

- que les pays et leurs investisseurs respectent les matières premières ;
- qu'une régulation du taux d'investissement soit mise en place empêchant la création, à long terme, d'une quelconque forme de dépendance.

Le texte français fait foi